



Compte rendu du comité technique de 14 septembre 2017

○ **Participants :**

- Administration : O. LESBRE, J.M. BOUCHARD, A. ANCEL, F.CLEMENT (chargé de la conformité du procès-verbal)
- Experts désignés par l'administration : C. BERARD, P. FABIANI
- Organisations syndicales : G. GRONDIN, V. BUDINGER, N. FORST, H. BELLOC, C. CAILLAUD, T. SOULET, E. RIVET

○ **Désignation du secrétaire adjoint :**

T. SOULET est désignée à l'unanimité.

○ **Approbation des procès-verbaux :**

Un problème technique est dû à un retard (retranscription des bandes). SG s'engage à ce que ce soit réglé le mois prochain. Demande des OS à faire parvenir les procès-verbaux le plus vite possible. Pour une relecture des séances de CT, un local sera mis à la disposition des OS.

○ **Information sur l'actualité de l'Institut :**

Niveaux concours : stabilité du positionnement, nous restons 3èmes, même volume de recrutement, légère baisse sur le recrutement des 2èmes années. Le recrutement Master est stable. Un peu plus de candidats pour les Masters spécialisés. L'institut compte cette année 30 élèves polytechniciens.

Passage en DSP du restaurant, le sujet est suivi de près par la direction.

Recrutement enseignant, 4 postes ouverts, 2 sont pourvus, 1 en cours et 1 prévu en fin d'année (profil étranger).

○ **Mise à jour des notes d'organisation :**

• **DREM :**

Principale évolution : création du Career Center (CCE) pour favoriser insertion des étudiants dans la vie professionnelle.

Vote : pour à l'unanimité.

- **DFI :**

La présentation est faite par C. BERARD.

La structure de la note n'est pas encore passée par le service qualité.

Suite au départ d'une personne un retour d'expérience a été fait d'où la mise en place d'une meilleure organisation. Le principal changement est que la partie recrutement devienne une seule entité. Remarque des OS il manque un paragraphe sur l'assistant de prévention.

Vote : pour à l'unanimité.

- **Département de la DRRP :**

La présentation est faite par P. FABIANI.

C'est la première fois que les notes d'organisations sont faites. Il n'y a pas d'homogénéités des organisations mais il y a une volonté d'homogénéiser la forme des notes. Sur le fond, c'est surtout la mise en place d'un échelon hiérarchique supplémentaire (chef d'équipe technique) ce qui permet la notation des agents par un véritable N+1. DISC DCAS mise en place de deux groupes techniques distincts.

Comme il y a beaucoup de modifications à faire et que ça ne sera pas possible de les faire pour le prochain CT l'administration regarde la possibilité de faire juste une note d'organisation introduisant le niveau hiérarchique des équipes techniques afin de pouvoir réaliser les CREP pour le prochain CT. Les notes d'organisation seront mises à jour plus tard.

- **Référentiel salarial des enseignants, enseignants-chercheurs et ingénieurs-chercheurs :**

La présentation est faite par P. FABIANI.

Ce référentiel salarial est aussi un référentiel métier, ce qui n'est pas bien venu (page2). Paragraphe 3.1 ... l'expérience professionnelle et l'âge des agents est difficile à comprendre, il faudrait enlever l'expérience professionnelle et mettre un âge de référence à la place. L'expérience professionnelle sera prise en compte dans le recrutement. 3.2.1 enlever la mention bac+8. Demande de la refonte des courbes de rémunérations (suppression des paliers), salaire de recrutement, enveloppe annuel supérieure, limitation de la rémunération plus par l'âge mais par un indice maximal atteint.

- **CIA :**

Le dispositif CIA a été mise en place par le ministère pour l'administration centrale et les services déconcentrés, l'ISAE n'était pas obligé d'être concernée par cette note mais elle a choisie de l'être. C'est un versement annuel non reconductible pour une mise en œuvre sur la paye de novembre 2017. Proposition de la CGT : prendre l'enveloppe globale et la diviser par le nombre d'agents et non par une prime à la tête du client. Pour l'administration c'est une dépense supplémentaire qui n'est pas financée et ils auraient très bien pu ne pas la verser. Le principe retenu pour l'instant est celui du ministère mais la direction va y réfléchir.

- **Service facturier :**

La CGT fait remonter les inquiétudes et interrogations des agents.

La Direction précise que les entretiens en cours sont les entretiens dits de 1^{er} tour. Un agent qui ne se positionne pas sur son poste sera malgré tout prioritaire au second tour s'il change d'avis. Pour ceux qui souhaitent une mobilité hors du service facturier, si il n'est pas possible de les affecter dans l'immédiat sur un autre service ISAE, une cellule d'accompagnement à la mobilité sera mise en place pour favoriser leur mobilité.